

EXAMEN ECRIT JEUNES ARBITRES – SESSION 1-2015

QCM DISCIPLINES

CORRIGE

FITA – Salle - Fédéral

1 – Lors du Championnat de France en salle, un senior homme arc classique tire sur des blasons :

- Blasons uniques de 40cm
- X Blasons trispots verticaux de 40 cm
- Blasons de 40 cm, blasons uniques pour le tir qualificatif et trispots verticaux pour les matchs

2 – En salle, la session d'entraînement a une durée maximum de :

- 20 mn
- 30 mn
- X 45 mn

3 – En salle, sur la ligne de tir, chaque archer valide doit pouvoir disposer d'un espace large de :

- 65 cm
- X 80 cm
- 90 cm

4 – Lors d'un FITA, les seniors dames arcs à poulies tirent:

- à 70 M
- à 60 M
- X à 50 M

5 – Lors d'un Fédéral, les archers tirent par volées :

- de trois flèches en 2 mn
- X de six flèches en 4 mn
- selon le choix de l'organisateur, mentionné sur le mandat

6 – Lors d'un Fédéral, pour établir le classement final, le départage des archers à égalité se fait :

- Par un tir de barrage
- Au plus grand nombre de 10 (10 **et X**) puis au nombre de 9
- X S'il n'est pas possible de les départager (**même nombre de 10 et de X**), ils sont déclarés ex aequo

7 – En extérieur, la tolérance pour la hauteur des "ors" des blasons de 122 cm est de

- + ou – 3 cm
- + ou - 4 cm
- X + ou – 5 cm

8 – En extérieur, la tolérance pour la mesure des distances de tir est de :

- X + ou - 30 cm pour les 90, 70 et 60 m
- + ou - 20 cm pour les 50 et 30 m
- + ou - 25 cm pour toutes les distances



9 - En tir en salle, le centre du spot du milieu d'un blason trispot vertical de 40 cm se trouve à une hauteur de

- 130 cm + ou – 2cm
 130 cm + ou – 3cm
 130 cm + ou – 4cm

10 - En salle, pour un tir de barrage en alterné, une flèche se tire en :

- 40 s
 30 s
 20 s

11 - En extérieur, lors d'une compétition sélective FITA, un minime homme arc classique tire :

- à 30 m sur blason de 80 cm
 à 40 m sur blason de 80 cm
 à 50 m sur blason de 122 cm

12 – Un minime souhaitant tirer en arc à poulies peut se surclasser :

- En catégorie Cadet avec un certificat de surclassement établi par tout docteur en médecine
 En catégorie Cadet, uniquement dans sa dernière année de catégorie Minime, avec un certificat de surclassement établi par un médecin agréé par la FFTA
 N'a pas besoin de se surclasser pour tirer en arc à poulies

13 – En extérieur, en FITA, un vétéran arc à poulies tire :

- À 70 m sur blason de 122 cm
 À 50 m sur blason unique de 80 cm
 A 50 m sur blasons de 80 cm réduits à 6 zones de points

14 – Dans le cadre de la Filière Sportive par Équipe de Club, sont admises en division nationale les équipes :

- Masculines et féminines, arc classique et arc à poulies
 Uniquement les équipes en arc classique, masculines et féminines
 Les équipes mixtes, arc classique et arc à poulies

15 – La Semaine Jeune est ouverte aux archers tirant :

- Uniquement en arc classique
 En arc classique et arc à poulies
 Uniquement en arc à poulies

16 – Lors de phases Éliminatoires et Finales, les matchs par "sets" sont tirés par :

- Les archers arcs à poulies uniquement
 Les archers arcs classiques uniquement
 Les archers arcs classiques et arcs à poulies

17 – Lors d'une compétition en salle, un archer arrive après le début des tirs. Si l'arbitre responsable estime que son retard est indépendant de sa volonté, cet archer pourra :

- Rattraper toutes les flèches que les autres archers ont tirées avant son arrivée, quel qu'en soit le nombre
 Rattraper un maximum de 12 flèches.
 Perdra la valeur de toutes les flèches tirées pendant son absence



18 – En salle, un senior homme tirant en Arc Droit :

- Sera classé dans la catégorie "Arc Droit".
- Sera classé en catégorie scratch "Arcs Nus" et en cas de sélection, participera au Championnat de France en Salle
- X Sera classé en catégorie Scratch "Arcs Nus" sans possibilité de participer au Championnat de France en Salle

19 – Un club ayant une équipe en DNAP peut :

- Inscrire une équipe en Division Régionale Arc à Poulies sans restriction
- X Inscrire une équipe en DR Poulies mais ses trois premiers archers du classement national FITA de l'année précédente ne peuvent y participer
- Ne peut inscrire d'équipe en DR arcs à Poulies

20 – En tir extérieur, lors d'un 2 x 70 m sans phases éliminatoires et finales, le départage des égalités est effectué :

- X Au plus grand nombre de 10 (10 et X), puis au plus grand nombre de X
- Au plus grand nombre de 10 (10 et X), puis au plus grand nombre de 9
- Au plus grand nombre de 10, puis au plus grand nombre de 9

Question subsidiaire

Vous n'êtes pas obligé de répondre à cette question. Si vous y répondez, une bonne réponse vous vaudra deux points supplémentaires.

En tir en salle à 18 m, au moment où il arrive sur la ligne de tir, un archer s'aperçoit que la flèche d'un autre archer est plantée dans le 10 de son blason. Il vous appelle pour vous le signaler et vous dit que cela peut le gêner dans son tir.

Que faites-vous ?

TIR EN CAMPAGNE

1 – Pour être sélective pour les Championnats de France, une compétition de tir en campagne doit se dérouler sur :

- X 24 cibles
- 20 cibles
- 21 cibles

2 – En tir en campagne, les pelotons sont composés au maximum de

- 4 archers tirant dans la même catégorie d'arme
- X 4 archers dont 2 du même club au maximum
- 4 archers avec obligatoirement un adulte si les autres compétiteurs sont des benjamins ou minimes

3 – En campagne les diamètres des différents blasons utilisés sont :

- 40 cm, 60 cm, 80 cm et 122 cm
- X 20cm, 40 cm, 60 cm et 80 cm
- 30 cm, 40 cm, 60 cm et 80 cm



4 – En tir en Campagne, les blasons comportent

- 4 zones de points
- 5 zones de points
- X 6 zones de points

5 - Pour une compétition en 24 cibles qui comporte des distances connues et inconnues, l'organisateur :

- X Peut panacher les cibles, du moment qu'il y a 12 cibles "inconnues" et 12 cibles "connues"
- Doit obligatoirement séparer les cibles "inconnues" des cibles "connues"
- Peut implanter plus de cibles "inconnues" que de cibles "connues"

6 - Pour tirer les flèches d'une volée, les archers disposent de :

- 2 minutes
- X 3 minutes
- 4 minutes

7 - Les catégories d'armes reconnues pour les Championnats de France Tir en Campagne sont :

- Arcs classiques, Arcs à Poulies nu, Arc nu
- X Arc classique, Arc à Poulies, Arc nu
- Arc nu, Arc à Poulies nu, Arc chasse et Tir libre.

8 - Concernant le chronométrage, lors d'une compétition sélective en tir en Campagne l'arbitre doit :

- X Chronométrer tous les pelotons passant à proximité
- Ne chronométrer que les pelotons occasionnant des bouchons
- Ne doit pas chronométrer les archers

9 - S'il est sélectionné, un Vétéran arc à poulies a la possibilité de s'inscrire :

- X Aux deux Championnats de France Tir en Campagne, Scratch et Vétéran
- Choisir, soit au Championnat de France Scratch, soit au Championnat de France Vétéran
- Uniquement au Championnat de France Vétéran

10 – En tir en campagne, un Cadet arc classique tire au piquet :

- X Bleu
- Blanc
- Rouge

11- En tir en Campagne, la distance maximale de tir en distances "connues" est de :

- 40 m
- 55 m
- X 60 m

12 – En tir en campagne, l'utilisation des appareils photographiques (dont c'est la seule fonction) est :

- Interdite sur les parcours
- X Autorisée seulement après que la volée ait été tirée et que l'archer ait quitté le pas de tir
- Autorisée sans restriction au même titre que les téléphones mobiles

13 – Lors des compétitions à faible participation (moins de 48 participants) l'organisateur peut :

- X Implanter un parcours de 12 cibles qui seront tirées d'abord en "inconnues", repiquetées puis tirées en "connues"
- Implanter un parcours de 12 cibles "inconnues" qui sera tiré 2 fois
- Implanter un parcours de 12 cibles "connues" qui sera tiré 2 fois



14 – En tir en campagne, compétition en individuel, le carton jaune est utilisé par les arbitres pour :

- Indiquer à un archer qu'il a effectué un dépassement de temps
- X Lors des matchs des phases finales, indiquer à un archer qu'il ne reste que 30 secondes de tir
- Les cartons rouge et jaune ne sont utilisés que lors des compétitions par équipes

15 – En tir en campagne, l'organisation de phases éliminatoires et finales est obligatoire pour :

- Les compétitions sélectives à partir des Championnats Départementaux
- Tous les Championnats de France
- X Le Championnat de France Scratch

TIR 3D

1 – En tir 3D à chaque cible, un archer tire :

- 3 flèches du même piquet en 2 min
- X 2 flèches du même piquet en 1 min
- 2 flèches en 1 min, 1 flèche à chacun des deux piquets de sa catégorie

2 – En 3D, en cas d'incident de tir, un archer doit :

- Appeler un arbitre
- X Il n'y a pas d'incident de tir en tir 3D
- Le chef de peloton peut gérer l'incident de tir s'il n'y a pas d'arbitre à proximité.

3 – En 3D, en compétition sélective, chaque peloton est composé au maximum de :

- 3 archers
- 4 archers
- X 5 archers

4 - En Tir 3D, les cibles sont disposées:

- à des distances connues
- X à des distances inconnues
- pour moitié à des distances connues, l'autre moitié à des distances inconnues

5 - En tir 3D, les catégories d'arc reconnues sont :

- X Arc Nu, Arc à poulies Nu, Arc Droit, Arc Chasse et Arc Libre
- Arc Nu, Arc Classique, Arc à Poulies
- Arc Nu, Arc Standard, Arc à Poulies Nu, Arc Chasse et Arc Droit

6 – En Tir 3D, la distance maximum de tir est de

- 35m
- 40m
- X 45m

7 - En tir 3D, le nombre maximum de points possible pour une flèche est de :

- X 11 points
- 10 points
- 6 points



8 – En Tir 3D, le piquet violet matérialise l'emplacement du :

- Il n'y a pas de piquet violet
- Chef de peloton lorsque celui-ci est un accompagnateur
- X Chronométrateur

9 - Lors des Championnats de France de Tir 3D, les pelotons formés de jeunes archers :

- X Doivent obligatoirement être accompagnés par un chronométrateur adulte ou un arbitre
- Doivent obligatoirement avoir un archer adulte dans leur composition
- Doivent obligatoirement être accompagnés d'un entraîneur titulaire du Brevet d'État

10 - En Tir 3D, le tireur doit :

- Etre derrière le piquet de tir, sans le toucher
- Etre derrière le piquet de tir, et doit le toucher
- X doit toucher le piquet de tir, mais peut être devant

PARCOURS NATURE

1 – En Tir Nature, la distance de tir maximale est de :

- 30 m
- X 40 m
- 45 m

2 – En tir Nature, les catégories d'armes sont au nombre de :

- 3
- 4
- X 5

3 – En tir Nature, un Cadet Arc Nu tire :

- 2 flèches du piquet Bleu en 45 s
- 1ere flèche du piquet bleu et seconde flèche du piquet blanc en 1 mn
- X 1ere flèche du piquet bleu et seconde flèche du pas blanc en 45 s

4 - En Tir Nature, le décompte des points en zone "Blessé" se fait de la façon suivante :

- Les deux flèches valent 15 points
- X La première flèche vaut 15 points, la seconde 10 points
- La première flèche vaut 20 points, la seconde 15 points

5 - En Tir Nature, un archer au pas de tir :

- Peut se trouver en arrière du piquet sans le toucher
- X Doit toucher le piquet et peut le devancer
- Peut effectuer un déplacement latéral d'un mètre maximum et tirer sans toucher le piquet

